



Réalisation : DREAL NA/MICAT le 18/03/2026

* « Est en situation de précarité énergétique [...] une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat » (Loi du 10 juillet 2010, dite loi Grenelle 2)

Limites départementales
 Préfectures / Sous-préfectures
Part des ménages en précarité énergétique logement
 Pas de données
 De 0 à 10 %
 De 10 à 15 %
 De 15 à 20 %
 Plus de 20 %

Fonds cartographiques : ©IGN - Admin Express®
Source données : Enquête nationale logements (INSEE), FIDELI (INSEE et DGFIP) / ONPE